



Beyries

Bulletin d'Informations Communales

Page 2

Le mot de Madame
le Maire

Page 2 et 3

Comptes-rendus
des Conseils
municipaux

Page 4

Le Comité
Municipal des
Jeunes

Page 5

Les actualités du
village :

- un feu à la
palombière
- le décès du
carillonneur
- les mouvements
- la Haille de Nadau

Page 6

Les actualités du
village :

- le Comité des
Fêtes
- les frelons
asiatiques

Page 7

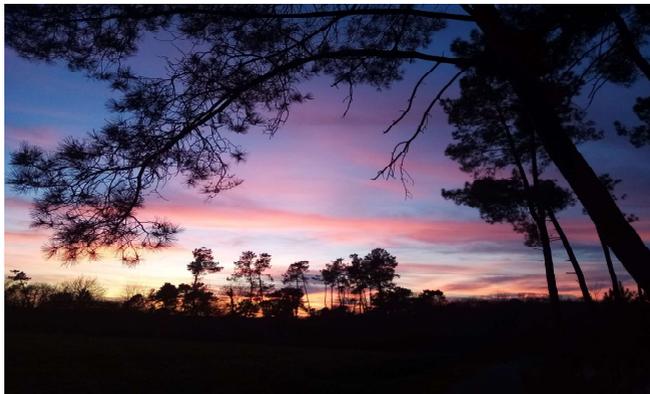
- le SIVU
- le carnaval

Page 8

ORSEC

PAGE 9

Données locales



Trimestriel - Mars 2022 - N° 7

Le mot de Madame le Maire

Chers Beyrissoises et Beyrissois

L'année 2022 est déjà entamée et la fin de l'hiver approche pour laisser la douceur printanière s'installer. Le printemps va nous aider à reprendre nos habitudes de vie malmenées depuis 2 ans.

Néanmoins, nous vivons dans un contexte difficile parfois anxiogène. Il est indispensable que notre République, avec ses valeurs, reste forte. Ainsi cette année nous sommes sollicités en avril pour l'élection présidentielle et en juin pour les législatives. Elles seront déterminantes pour l'avenir de notre pays.

En attendant je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin d'informations communales.

Martine Hillotte, Maire de Beyries

Conseil Municipal

Du 6 décembre 2021

Délibération portant sur le Projet Global du Territoire

Ce projet est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif le maintien et le développement des services aux familles à l'échelle de la Communauté des Communes.

Création d'une Maison France Services à l'échelle inter-communale.

Des agents seront à disposition du public pour répondre à toutes sortes de problèmes administratifs.

PLUI Point de situation

Élaboration d'un règlement. La commune disposera de 0,8 HA constructibles dans le bourg.

Dans cette superficie, sont prévus les lots du lotissement des chevreuils non vendus à ce jour.

Travaux au niveau des deux carrefours (tri /église-mairie)

Choix du maître d'oeuvre à partir de 2 devis :

CAUROS pour un montant de 10 440 € TTC

BONIFACE pour un montant de 9 948 € TTC

La Société CAUROS a été retenue.

Place de l'église

Pour sa réfection, l'entreprise Lafon fait agir sa garantie décennale et propose un revêtement semblable à celui de Sallespisse. Le conseil décide d'aller voir ce revêtement avant de décider.

Conseil Municipal

Du 24 février 2022

Présentation et vote du compte administratif 2021

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées : 13 693 €

Recettes réalisées : 29 065 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées : 108 628 €

Recettes réalisées : 368 998 €

RÉSULTAT DE CLOTURE

Investissement : 15 371,48 €

Fonctionnement : 260 369,62 €

RÉSULTAT GLOBAL : 274 741,10 €

Ce compte est adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE DETR

Le conseil municipal vote à l'unanimité le dépôt de demandes de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux auprès de la préfecture afin de financer une partie des travaux de réaménagement et sécurisation des deux carrefours.

COMPTE-RENDU RÉUNION PROJET

Le 18 février 2022, une partie des conseillers municipaux se sont réunis en présence de Madame Brana, Maître d'oeuvre pour l'aménagement des 2 carrefours. Les plans proposés demandent à être discutés de façon plus détaillée. Pour cela une réunion est programmée le samedi 12 mars à 9h.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Pour l'installation de la fibre optique, des travaux d'élagage doivent être réalisés. Le Conseil Municipal décide d'en profiter pour effectuer l'élagage sur l'ensemble du réseau routier communal.

Les modalités restent à définir. Dans un premier temps l'inventaire des propriétaires est à faire afin de les rencontrer.

QUESTIONS DIVERSES

Le gîte pour l'accueil des pèlerins de Saint Jacques sera réouvert au mois d'avril. Madame Evelyne Breillot, après 15 ans de disponibilité auprès des pèlerins, arrête cette activité. De ce fait, les modalités d'accueil sont à repenser. La création d'une association pourrait initier une nouvelle organisation.

L'association « on roule solidaire en chalosse » propose un service de transport assuré par des bénévoles. Les bénéficiaires sont des personnes sans moyen de locomotion et non imposable.

Le conseil municipal décide de diffuser l'information dans le bulletin communal.

Création d'un espace France Service au niveau de la Communauté des Communes.

Des agents pourront aider nos concitoyens à toutes sortes de démarches : impôts/CAF/sécurité sociale et MSA/Assedic/pôle emploi/cartes grises...etc. Le siège est à AMOU et des permanences dans les communes seront assurées.

Pour BEYRIES, le 4^{ème} Mardi après-midi du mois.

Première permanence le 26 AVRIL à 14 h à la mairie.

Comité Municipal des Jeunes

Les Boîtes cadeaux de Noël

L'opération « Boîtes de Noël » à l'initiative du Comité des Jeunes, a été un véritable succès puisque vous avez été très nombreux à vous mobiliser. Ce ne sont pas moins de 36 boîtes qui ont été collectées ainsi que de très nombreux sacs de vêtements chauds.



La collecte effectuée dans le village, le mercredi 22 décembre 2021 nous avons chargé 2 voitures et nous sommes partis avec les enfants direction Pau et plus précisément la Croix Rouge. Nous avons été reçus par Jean Marc, Président de la Croix rouge de Pau, ainsi que par quelques bénévoles présents sur le site. Nous leur avons remis l'ensemble de vos dons. Cela a été l'occasion pour les enfants d'en apprendre un peu plus sur l'action de la Croix Rouge. Ils ont pu apprendre que la Croix Rouge de Pau ce sont 92 bénévoles qui effectuent à tour de rôle et en équipe de 4 personnes des maraudes tous les soirs de novembre à mars et 3 fois par semaine l'été. Ces bénévoles apportent aux bénéficiaires dans la rue un repas chaud, des boissons chaudes, des vêtements, des couvertures et aussi beaucoup d'écoute. Mais la Croix rouge continue son action au-delà de ces maraudes en aidant les bénéficiaires à la réinsertion (logement, formation, emploi) avec l'aide des services sociaux.

Après ces quelques explications, les enfants ont rencontré des bénéficiaires sur site qui participaient à un goûter de Noël et qui ont eux aussi pu recevoir chacun « une boîte cadeau ».

Tous les enfants du Comité des Jeunes vous remercient sincèrement d'avoir répondu à leur appel et d'avoir encouragé leur action.

Merci également d'avoir apporté un peu de réconfort et de douceur aux bénéficiaires.

Et enfin un grand Bravo à tous les bénévoles de la Croix Rouge de Pau pour leur dévouement.



Sandrine D.



Les actualités du Village

Un feu à la palombière

Le dimanche 28 février 2022, un feu s'est déclaré à la Palombière du quartier Lasserre. Yves s'étant rendu sur les lieux a été légèrement blessé en tentant d'éteindre l'incendie. Les pompiers arrivés sur les lieux l'ont pris en charge et ont éteint le feu qui a détruit la palombière et la végétation autour.



MF



Décès de notre carillonneur

André Capdeville, âgé de 97 ans, est né à Beyries où il exerça son métier d'agriculteur, et l'activité de carillonneur (un des derniers de notre département). Cette vocation il en a hérité de sa grand-mère puis de sa mère.

Depuis 4 ans environ la cloche de l'église Saint Blaise de Beyries ne sonnait plus que par intermitence du fait du grand âge et de la santé fragile d'André. Le 6 février 2022 elle s'est tue après le décès d'André Capdeville qui a suivi de quelques mois le départ de son épouse Liliane. Les cloches d'un village rythmaient et rythment encore la vie de ses habitants, même si le modernisme a fait qu'elles ne sont plus actionnées par des bras humains.

André savait donner à la campane toutes les sonorités d'origine ancestrale : messes, baptêmes, mariages, obsèques, sonorités civiles c'était un mélomane du carillon, un orfèvre, c'était NOTRE SONNEUR DE CLOCHE.

Ce 6 février 2022 il nous a quitté ainsi les douces mélodies des Angelus de l'aube et du crépuscule se sont éteintes au clocher de notre village.

ADISCHATZ ANDRE, merci here

Michel H.

Mouvements

Bienvenue à Madame Mireille Valbousquet, nouvellement arrivée sur notre commune.

Au revoir à Mme Duriez Odile et M. Dabancens Yvon qui ont quitté le village.

La Haille de Nadau



Le 24 décembre 2021, tout en respectant les conditions sanitaires, nous avons pu maintenir la traditionnelle **Haille**. Le feu a réchauffé les cœurs en nous permettant de nous retrouver autour d'un verre de vin chaud pour les plus grands.

Les actualités du Village

Le Comité des Fêtes s'est réuni le lundi 10 janvier à 19h00 pour débattre de l'organisation des fêtes patronales, qui ont lieu d'ordinaire le premier week-end de février.

Vu la situation sanitaire, 3 options ont été examinées pour le repas : l'annulation, le report ou faire le repas sous forme de drive.

Le but des fêtes de nos villages est la convivialité, les échanges entre habitants, le drive ne paraît pas adapté à cet événement.

Une annulation pure et simple serait dommage. Il est possible de coupler la journée randonnée avec le repas des fêtes (planning : randonnée, jeux l'après-midi suivis du repas) ; ou reporter à une période plus propice de repas en salle. En espérant que les personnes habituées à la tradition suivront.

Le cinéma a été maintenu le vendredi 4 février à 20h30 avec le film « KING'S MAN : PREMIÈRE MISSION ».

La messe a eu lieu le dimanche 6 février à 11h00 (sans apéro).

Prochaine étape : Pâques, où nous proposerons une animation aux enfants. Marie C.

Les frelons asiatiques

Les biologistes l'appellent «vespa velutina nigrithorax». Plus connu sous le nom de « frelon asiatique », cet insecte est apparu en France en 2004. Présent désormais dans la quasi-totalité des départements, il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Mais il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains.

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. *Vespa velutina* est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.



Le vendredi **18 mars 2022 à 18h**, le club des aînés et les jeunes du Comité des jeunes, se retrouvent à la salle des fêtes pour apprendre à fabriquer des pièges sans danger pour les autres espèces. Ils seront ensuite distribués. Marie F.

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a élu, le 25 janvier dernier, un nouveau président, M. David Nogues Maire de Momuy, ainsi qu'un nouveau bureau. Un SIVU est un établissement public de coopération intercommunale, régi par les dispositions de la cinquième partie du Code Général des collectivités territoriales.

Espace d'Expression libre

Le Carnaval

Le samedi 26 février 2022, par une belle après-midi de beau temps mais un peu frais, nous nous sommes retrouvés sur la place de la mairie pour notre carnaval.

Le public nous y attendait comme nous lui avons demandé sur notre affiche et sur "panneau pocket" .

Les enfants sont arrivés déguisés et ont bien joué aux jeux que nous avons déployés, le lancer de tarte à la chantilly sur nos deux compères volontaires a eu un franc succès.

Après ces jeux, nous avons fait le tour du village pour faire voir notre char, mais nous n'avons pas eu un grand succès, match de rugby peut-être ?

Nous avons remisé la chariote en espérant avoir fait passer un bon moment à nos concitoyens.

À l'année prochaine pour un nouveau défi espérant être plus nombreux.

JG – Les CARNAVALEUX





On Roule Solidaire En Chalosse

ORSEC : Un service de transport assuré par des bénévoles.

APPEL À
Chauffeurs bénévoles
Référénts Communaux
Adhérent(e)s

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ? Toutes les personnes sans moyen de locomotion, adhérente à l'association, non imposable sur le revenu (attestation d'exonération d'impôt à remettre au secrétariat).

POUR QUOI ? Pour accompagner des personnes dans des déplacements occasionnels : visites médicales, démarches administratives et sociales, courses, achats de médicaments, visites aux malades...

OÙ ? Dans un rayon géographique des communes de la Communauté des Communes.

Notre association a besoin de chauffeurs bénévoles supplémentaires.

4 bonnes raisons de devenir chauffeur bénévole :

- vous avez quelques disponibilités dans votre emploi du temps, vous disposez de quelques heures par mois, pourquoi ne pas partager votre dynamisme et agir avec une association solidaire pour aider des personnes sans moyen de locomotion ? ;
- c'est l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de rendre service aux plus modestes d'entre nous ;
- vous serez indemnisés, le dispositif est encadré et prévoit le versement par personne transportée d'une participation aux frais (actuellement 0,25 euros du kilomètre) ;
- vous vous engagez en toute confiance, l'association sera l'intermédiaire entre vous et le bénéficiaire.

POUR QUI ?

Je suis non imposable ou je paye moins de 200 euros d'impôts.

Je suis sans moyen de locomotion ou je ne peux pas conduire.

J'ai un besoin occasionnel, dans un rayon de 50 kilomètres depuis ma commune de résidence.

J'adhère à l'association « On Roule Solidaire En Chalosse » (ORSEC)

COTISATION : 6 euros par an

Courses, visites, rendez-vous, démarches administratives et sociales, santé, sorties culturelles, sorties de courtoisies...

Je réserve mon trajet au moins 48 h à l'avance en appelant le référent communal, transport assuré / aller et retour / par des conductrices (teurs) bénévoles. Indemnisation 0,25 euros du kilomètre, avec reçu.

Pour toutes informations, joindre Madame le Maire : 06 80 13 61 39